

Chers collègues,

L'Association départementale des maires de Meuse (ADMM), en partenariat avec le Service départemental d'incendie et de secours de la Meuse, vous invitent à un **atelier pratico-pratique** sur :

## Le maire et la gestion de crise :

*Comment les communes rurales doivent s'organiser pour gérer une crise et assurer sa riposte ?*

**Mercredi 22 mai 2019**

**De 9h à 12h (accueil à 8h50)**

**à Gondrecourt le Château (55130)**

**Mairie, Salle des mariages, 15 Place de l'Hôtel de ville**

**Le risque zéro n'existe pas !** L'actualité montre que de nombreux événements soudains et dramatiques peuvent survenir en France (d'origine naturelle, technologique ou sanitaire). Leurs effets sont amplifiés par le mode de fonctionnement de notre société, très dépendante de l'électricité, des réseaux de communication, des approvisionnements en flux tendus.

Les maires se doivent d'acquérir des compétences solides en gestion de crise. Ainsi, ils seront en mesure d'élaborer une stratégie pertinente et performante pour répondre efficacement à une situation d'urgence et faire face à un événement afin d'en limiter les conséquences et de maintenir l'activité communale en toute situation.

Dans ces ateliers où vous serez acteur, l'accent sera mis sur les échanges d'expériences et l'intelligence collective pour trouver des réponses efficaces face aux situations d'urgence.

Les questions suivantes seront traitées sous un angle opérationnel :

- Comment bien évaluer une situation ? Dans quels cas alerter la population, effectuer un ravitaillement, un hébergement ?
- Où doit se trouver le poste de commandement communal ? Qui en est membre ? Quelles sont ses missions ? De quels outils faut-il disposer pour avoir une vision d'ensemble de la situation et agir rapidement ? Sur quelles structures ressources peut-on s'appuyer ?
- Quel est le rôle du maire en tant que directeur des opérations de secours ? Pourquoi est-il préconisé de désigner un responsable des affaires communales, sous la direction opérationnelle du maire, pour coordonner les équipes ?

Ces réunions sont **gratuites et ouvertes à l'ensemble des élus ou agents territoriaux** : vous pouvez venir accompagné(e) d'élus de votre conseil ou de votre secrétaire de mairie ou DGS.

Inscrivez-vous avant le **vendredi 17 mai 2019** par mail ([contactadmm55@orange.fr](mailto:contactadmm55@orange.fr)), par fax (09.70.32.69.36) ou par courrier au 14 avenue du Général De Gaulle 55100 VERDUN avec le bulletin de participation ci-joint. **L'inscription est obligatoire.**

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de places est limité. De ce fait, nous vous invitons à ne pas tarder à vous inscrire.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, je vous prie de croire, Chers collègues, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'ADMM



Gérard FILLON  
Maire de BEUREY-SUR-SAULX

**Coupon-réponse**  
**Atelier pratico-pratique :**  
**Le maire et la gestion de crise**

Collectivité : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Nom- Prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

- Participera à l'atelier du 22 mai 2019, de 9h à 12h, à Gondrecourt le Château
- Ne participera pas à l'atelier du 22 mai 2019, de 9h à 12h, à Gondrecourt le Château

Sera accompagné(e) par : \_\_\_\_\_

Nom-prénom : \_\_\_\_\_

Qualité : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_